



Protocole de 1996 du 7 novembre 1996 à la Convention de 1972 sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets et d'autres matières

RS 0.814.287.1; RO 2006 2049

Champ d'application le 3 novembre 2016, complément¹

Etats parties	Ratification Adhésion (A)	Entrée en vigueur
Antigua-et-Barbuda	24 novembre 2015 A	24 décembre 2015
Congo (Kinshasa)	19 mai 2014 A	18 juin 2014
Estonie*	10 juillet 2013 A	9 août 2013
Maroc	25 février 2016	26 mars 2016
Philippines	9 mai 2012 A	8 juin 2012
Slovénie	3 mars 2006 A	2 avril 2006
Uruguay	17 décembre 2013 A	16 janvier 2014
Yémen	24 janvier 2011 A	23 février 2011

* Réserves et déclarations.

Les réserves et déclarations ne sont pas publiées au RO. Les textes en anglais peuvent être consultés à l'adresse du site Internet de l'Organisation maritime internationale (OMI): www.imo.org/ (Conventions) ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP), Section des traités internationaux, 3003 Berne.

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 2006 2049, 2008 2383 et 2012 1573.
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (www.dfae.admin.ch/traites).

